Lignes directrices techniques pour la création de comptes d'INDH sur la plateforme d'enregistrement en ligne "EVENTS".

Contenu

Introduction	1
Description étape par étape des procédures en ligne pour la création et la modification de des INDH sur "EVENTS"	s comptes 2
ÉTAPE 1 : Création d'un compte d'utilisateur principal sur la plateforme en ligne "EVEI	NTS" 2
ÉTAPE 2 : Création et vérification des comptes d'utilisateurs secondaires sur la platefo ligne "EVENTS"	rme en 5
ÉTAPE 3 : Modification de votre profil sur la plateforme en ligne "EVENTS"	6
ÉTAPE 4 : Désactiver un compte d'utilisateur sur la plateforme "EVENTS"	8

Introduction

Au titre de la phase **expérimental**e qui sera mise en œuvre lors de la 56^e session ordinaire du Conseil des droits de l'homme (du 18 juin 2024 au 12 juillet 2024), les institutions nationales des droits de l'homme accréditées avec le statut (A), l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'homme (GANHRI) et les réseaux régionaux de coordination s'exprimant au nom des INDH membres accréditées au statut "A" seront invités à soumettre des demandes d'événements parallèles et des déclarations écrites par le biais de la **nouvelle plateforme d'enregistrement en ligne "EVENTS"**, qui est accessible sur le lien suivant <u>: https://events.ohchr.org</u>.

La plateforme en ligne EVENTS est le système numérique conçu pour rationaliser et consolider les diverses applications utilisées dans le cadre des différents mécanismes et de leurs sessions, et qui permettra aux INDH de remplir un certain nombre de prérequis liés à leur participation, entre autres, aux sessions du Conseil.

IMPORTANT:

- Avant d'utiliser la plateforme "EVENTS" pour la première fois, les INDH, la GANHRI et les réseaux régionaux de coordination des INDH devront d'abord créer leur profil unique en cliquant sur le bouton "Créer un compte" en haut de la page web de la plateforme. La création de ce compte est cruciale pour que les INDH puissent s'engager auprès du CDH et de plusieurs mécanismes. Par conséquent, le Secrétariat recommande aux INDH de suivre attentivement cette phase (voir "Étape 1");
- Une fois le profil de l'INDH créé, la plateforme EVENTS conservera le profil de l'INDH à des fins d'enregistrement ultérieur dans les travaux des différents mécanismes et leurs

sessions. Cela signifie que les INDH n'auront pas besoin de créer un nouveau profil à chaque fois qu'elles s'inscriront à différentes sessions des mécanismes ;

- Afin d'améliorer l'expérience des utilisateurs grâce à une interface plus dynamique et interactive et grâce à des solutions de libre-service améliorées, la plateforme EVENTS permet aux INDH de créer jusqu'à cinq comptes d'utilisateur individuels par INDH;
- Un seul titulaire de compte servira d'**utilisateur principal du compte** et sera habilité à approuver les **quatre** autres **comptes d'utilisateurs secondaires** ;
- Les INDH sont encouragées à **veiller à la création du profil de l'organisation** bien avant la date d'ouverture de la plateforme pour l'inscription aux activités susmentionnées.

Description étape par étape des procédures en ligne pour la création et la modification du compte des INDH sur "EVENTS"

Nous attirons votre attention sur la description, étape par étape, des procédures en ligne pour la création et la modification d'un compte sur la nouvelle plateforme d'enregistrement en ligne **"EVENTS".**



IMPORTANT :

 Si vous rencontrez des difficultés techniques pour accéder à votre compte ou modifier votre mot de passe, veuillez écrire à : <u>ohchr-events-it-support@un.org</u> et joindre une capture d'écran de l'erreur.

CTAPE du Création d'un compte d'utilisateur principal sur la plateforme en ligne "EVENTS"

Avant de se connecter à la plateforme EVENTS pour soumettre des demandes d'organisation d'événements parallèles et de déclarations orales et écrites, les INDH devront d'abord créer un compte utilisateur principal. Il est rappelé qu'**un seul compte peut servir de compte "principal"**. Dans ce contexte, il est **recommandé que le compte principal soit créé en utilisant l'adresse électronique générique officielle de l'INDH afin d'éviter les perturbations dues à la rotation du personnel**.

- Pour accéder à EVENTS, veuillez cliquer sur le lien suivant <u>: https://events.ohchr.org/</u>. Vous pouvez également accéder à la page d'inscription à partir de la page d'information du <u>Conseil des droits de l'homme pour les INDH</u>. Les navigateurs recommandés pour ouvrir la plateforme EVENTS sont Microsoft Edge et Google Chrome ;
- Pour créer un compte primaire, cliquez sur le bouton "Créer un compte" en haut de la page web de la plateforme :



- Sur la page "Créer votre compte", il vous sera demandé de saisir votre "nom", votre "adresse électronique" et votre "téléphone";
- Sélectionnez "Institution nationale des droits de l'homme" dans la liste déroulante située à côté de la rubrique "Type de représentation" ;
- Sélectionnez le nom officiel de votre INDH (identique au nom enregistré à la NIRMS du HCDH (<u>Tableau actuel sur l'accréditation des INDH</u>)) dans la liste déroulante située à côté de la rubrique "Institutions nationales des droits de l'homme";
- Sélectionnez "CDH" dans la liste déroulante située à côté de l'élément "Secrétariat".
- Vous devez ensuite définir un **mot de passe**. Le mot de passe doit comporter au moins 8 caractères et doit contenir au moins un chiffre, un caractère spécial et une lettre majuscule ;
- Les deux éléments "Adresse électronique" et "Mot de passe" deviendront les informations d'identification **pour les futures connexions au** compte de l'utilisateur principal ;
- Cliquez sur le bouton "SOUMETTRE" :

Créer votre compte			
lom	Prénom	Nom De Famille	
Courriel	abc@xyz.com		
éléphone	+41 22 9280000		
ype de représentation	Institution nationale des droits de l'homme		~
Institution nationale des droits de	Argentina: Defensoría del Pueblo 🔹 🗸		
l'homme Votre compte doit être validé par un se	Vous ne trouvez pas votre organisation dans la liste ? Veuillez verétariat du Hout Commissariat au droits de l'Homme; veuillez	entrer le nom de votre organisation cl-dessous sélectionner le secretariat qui validera votre compte.	
l'homme Votre compte doit être validé par un se	Vous ne trouvez pas votre organisation dans la liste ? Veuillez	entrer le nom de votre organisation cl-dessous sélectionner le secretariat qui validera votre compte.	
'homme Votre compte doit être validé par un se Secrétariat	Vous ne trouvez pas votre organisation dans la liste ? Veuillez crétoriot du Hout Commissoriot au droits de l'Homme; veuillez - Sélectionnez -	: entrer le nom de votre organisation ci-dessous sélectionner le secretariat qui validera votre compte.	~
l'homme Votre compte doit être validé par un se Secrétariat lot de passe	Vous ne trouvez pas votre organisation dans la liste ? Veuillez ecrétariat du Haut Commissariat au droits de l'Homme; veuillez - Sélectionnez - Mot de passe	: entrer le nom de votre organisation ci-dessous sélectionner le secretariat qui validera votre compte.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
l'homme Votre compte doit être validé par un se Secrétariat fot de passe	Vous ne trouvez pas votre organisation dans la liste ? Veuillez corétariat du Haut Commissariat au droits de l'Homme; veuillez - Sélectionnez - Mot de passe I Crée un mot de passe fort - Le mot de passe doit avoir au minimum 8 caractère	: entrer le nom de votre organisation cl-dessous sélectionner le secretariat qui validera votre compte. s, contenir un chiffre, un caratère spécial et une majuscule.	~]
l'homme Votre compte doit être validé par un se Secrétariat fot de passe confirmez le mot de passe	Vous ne trouvez pas votre organisation dans la liste ? Veuillez crétariat du Haut Commissariat au droits de l'Homme; veuillez Sélectionnez - Mot de passe Confirmez le mot de passe	: entrer le nom de votre organisation ci-dessous sélectionner le secretariat qui validera votre compte. s, contenir un chiffre, un caratère spécial et une majuscule.	· ·
l'homme Votre compte doit être validé par un se Secrétariat fot de passe confirmez le mot de passe	Vous ne trouvez pas votre organisation dans la liste ? Veuillez crétariat du Haut Commissariat au droits de l'Homme; veuillez - Sélectionnez - Mot de passe I Créez un mot de passe fort - Le mot de passe doit avoir au minimum 8 caractère Confirmez le mot de passe	: entrer le nom de votre organisation ci-dessous sélectionner le secretariat qui validera votre compte. s, contenir un chiffre, un caratère spécial et une majuscule.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

- Le message suivant s'affiche à l'écran :

Votre compte doit être activé
Votre compte doit être activé, un courriel a été envoyé pour activer votre compte. Veuilllez controller la reception de courriel.
← Retour sur la page d'authentification

 En outre, vous recevrez un courriel automatique. Ouvrez votre boîte de réception. Si vous ne le trouvez pas, vérifiez vos courriers indésirables. Cliquez sur le lien pour activer le compte utilisateur principal de votre INDH :

Veuillez cliquer sur le lien suivant pour activer votre compte : http://ohchr-dev001.ad.ohchr.org;2016/RegisterUser/ConfirmEmail/512?Length=12&token=669f9150-490f-4452-b984-ce76ef0104d8

- Après avoir cliqué sur le lien, vous serez redirigé vers la **page "Activation du compte",** où il vous sera demandé de saisir votre mot de passe :

Activation de votre compte		
Courriel Mot de passe	Mot de passe	
	← Retour sur la page d'authentification	

- Lorsque vous cliquez sur "Soumettre", vous êtes dirigé vers la page de connexion.
- Dans la page de connexion, insérez la même adresse électronique et le même mot de passe et cliquez sur "**Connexion**" pour accéder à la plateforme EVENTS.

CTARE 2 Création et vérification des comptes d'utilisateurs secondaires sur la plateforme en ligne "EVENTS"

Il est rappelé que les INDH pourront créer jusqu'à cinq comptes d'utilisateurs par INDH. Un seul titulaire de compte servira de compte "principal" qui aura l'autorité d'approuver les <u>quatre</u> autres comptes d'utilisateurs secondaires.

Si vous souhaitez créer un compte secondaire, vous pouvez suivre les mêmes étapes que celles décrites ci-dessus pour les comptes d'utilisateurs principaux. Vous recevrez le message suivant : "Votre compte doit être validé par l'utilisateur principal de votre INDH, dont le nom figure ci-dessous", suivi du nom de l'utilisateur principal actuel du compte. Vous pouvez rappeler à l'utilisateur principal de vérifier votre demande ;

Institution nationale des droits de l'homme	□ Vous ne trouvez pas votre organisation dans la liste ? Veuillez entrer le nom de votre organisation ci-dessous	~
Votre compte doit être validé par l'utilisate	sur principal de votre organisation et qui est affiché ci-dessous.	
Utilisateur principal actuel	2 :	

- Lorsqu'un nouvel utilisateur tente de créer un compte secondaire, l'utilisateur du compte principal reçoit une notification par courrier électronique ayant pour objet "OHCHR Events A new account must be validated for your organization" (HCDH Événements Un nouveau compte doit être validé pour votre organisation) ;
- À ce stade, l'utilisateur du compte principal peut se connecter à l'aide des informations d'identification choisies et verra les demandes de vérification en attente ;
- L'utilisateur du compte principal doit cliquer sur **"Membres"**, puis sur **"Vérification en cours**" :



- L'utilisateur du compte principal devra alors cliquer sur le bouton "Approuver/Rejeter" :

V	pprobations en atte euillez valider cette liste d'uti	ente lisateurs			
	Nom	Téléphone	Courriel	Statut	
	Ωi 'n ' n' t	+()223 , 2252	bini horri quitto in org	En attente =	C' Accepter ou rejeter

 L'utilisateur du compte principal devra cliquer sur "Sélectionner" pour afficher la liste déroulante à côté de l'élément "Statut d'approbation" :

Validation d'un utilisateur		
Nom INDH	Nicher Schultt All Lanstan in Capitul eit Human Righter Zeitenbesten	
Téléphone Utilisateur principal	Non	
Date Statut actuel Statut de validation	31 mai 2024 16:20 En attente ☰	
	← Retour à la liste 🛛 Sauvegarder	

- Enfin, le titulaire principal du compte devra cliquer sur l'option "Approuver" ou "Rejeter" et cliquer sur "**Enregistrer**" :

– Sélectionnez –	~
– Sélectionnez –	
Accepter	
Rejeter	

 Une fois le compte utilisateur secondaire approuvé, l'utilisateur du compte secondaire peut se connecter en utilisant les informations d'identification choisies lors de la demande de création du compte.

ETAPE 3. Modification de votre profil sur la plateforme en ligne "EVENTS"

Tous les utilisateurs de comptes primaires et secondaires peuvent modifier les informations de leur profil à tout moment. Vous trouverez ci-dessous les étapes à suivre pour modifier votre profil.

- Allez sur votre écran d'accueil et, sous votre nom, cliquez sur "Modifier votre profil" :



- Modifiez vos informations et cliquez sur "Enregistrer" :

Votre profil	
Nom	
Courriel	
Téléphone	
INDH	
Utilisateur principal actuel	±
	× Fermer Souvegarder

Vous pouvez également modifier votre adresse électronique en cliquant sur "Modifier
 l'adresse électronique". Insérez votre nouvel email et cliquez sur "Enregistrer" :

Modifier le courriel	
Adresse courriel actuelle Courriel	abc@xyz.com
	× Fermer Sauvegarder

- Vous recevrez un **courriel de confirmation sur votre nouvelle adresse électronique**. Cliquez sur le lien de l'email et tapez le mot de passe pour confirmer votre nouvelle adresse email ;
- Vous pouvez également modifier votre mot de passe lorsque vous êtes connecté en cliquant sur "Modifier le mot de passe" :

Changer le mot de passe		
Mot de passe	Mot de passe	
	1 Créez un mot de passe fort - Le mot de passe doit avoir au minimum 8 caractères, contenir un chiffre, un caratère spécial et une majuscule.	
Confirmez le mot de passe	Confirmez le mot de passe	
	× Fermer	

 Saisissez le mot de passe deux fois ("Confirmer le mot de passe") en respectant les exigences de complexité du mot de passe :

1. Create Strong Password - Password should be at least 8 character long containing at least, one number, one special character and one capital letter.

- Cliquez sur "Modifier le mot de passe".

ETAPE 4: Désactivation d'un compte utilisateur sur la plateforme "EVENTS "

Si un compte d'utilisateur secondaire doit être désactivé en raison d'une rotation du personnel ou pour d'autres raisons, l'utilisateur du compte principal peut "révoquer" le statut d'approbation du compte d'utilisateur secondaire en procédant comme suit :

- L'utilisateur du compte principal devra se connecter à son compte et cliquer sur "**Membres**", puis choisir "**Liste des membres**" ;
- L'utilisateur du compte principal devra alors cliquer sur "**Modifier**" à côté du nom de l'utilisateur du compte secondaire concerné :

Liste des utilisateurs					
Nom	Téléphone	Courriel	Statut		
Pillis + Climilies	14 1220 181 100	Chilligen Meller (Inc. 5	Receiver	🗷 Éditer	
Unite fleumist	+***	Material Controls	Accepté 🗸	🛙 Éditer	

 L'utilisateur du compte principal doit alors cliquer sur "Sélectionner" à côté de "Statut d'approbation", cliquer sur "Révoquer" et cliquer sur "Sauvegarder" :

Validation d'un utilisateur

Nom	Ellish Shullet				
INDH	Algheiristan in 'spense stitum fillin Communi				
Courriel	blick a granatet grun org				
Téléphone					
Utilisateur principal	Non				
Date	31 mai 2024 16:20				
Statut actuel	Accepté 🗸				
Statut de validation	– Sélectionnez – 🛛 🗸				
	– Sélectionnez –				
	Révoquer				

 Une fois que l'utilisateur du compte secondaire est désactivé, l'utilisateur du compte principal peut toujours réactiver le compte en question ultérieurement, car la plateforme conservera l'entrée du compte désactivé dans la "Liste des membres", où le statut apparaîtra comme "Révoqué" :

Members list				
Name	Phone	Email address	Status	
			Approved ✓	Edit
-			Revoked O	🕼 Edit

- **Si le compte d'utilisateur principal doit être désactivé**, l'INDH est priée d'adresser la demande y afférente à <u>ohchr-events-it-support@un.org</u>.